

VALLÉE DU RHÔNE

SAINT-VALLIER

La Mission locale présente les emplois d'avenir

À l'initiative de la Mission locale Drôme des Collines Royans Vercors et de Pôle Emploi, en présence de Jacques Cheva, le maire de Saint-Vallier, une réunion d'information s'est déroulée en mairie concernant le nouveau dispositif "Emplois d'avenir".

Les associations du territoire, principales cibles pour ces contrats, étaient conviées, venant s'informer et échanger autour de ce nouveau dispositif.

Des informations relatives à la mise en œuvre concrète de cette mesure et de ses principales caractéristiques.

Rappelons que les emplois d'avenir permettent aux jeunes, âgés de 16 à 25

ans (30 ans pour les travailleurs handicapés), peu ou pas qualifiés de signer un contrat de travail à durée déterminée de 3 ans. Il peut être conclu initialement pour une durée de 1 an et renouvelable jusqu'à 3 ans.

Une prise en charge par l'État intervient pour 75 % des coûts sur la base du SMIC brut. 150 000 emplois d'avenir devraient être signés sur le territoire national.

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site www.missionlocaleromans.com ou www.missionlocalestravailier.com



Les responsables de la Mission locale et le maire ont accueilli différents responsables d'associations.